

# Annexe I

- 10 sites ens**  
Espaces NATURELS Sensibles
- #1 le Moulin de la Ville  
Commune de TOMBEBOEUF
  - #2 le Coteau de Pech de Pastur  
Commune de PINEL-HAUTERIVE
  - #3 le Coteau de Castelmerle  
Communes de VILLENEUVE-S/LOT et HAUTEFAGE-LA-TOUR
  - #4 le Vallon de Vergnote  
Commune de MASQUIERES
  - #5 le Coteau de Casserouge  
Commune de TOURNON D'AGENAIS
  - #6 le Domaine de Rodié  
Commune de COURBIAC
  - #7 la RNN de l'Etang de la Mazière  
Commune de VILLETON
  - #8 la RNN de la Frayère d'Alose  
Communes du PASSAGE et d'AGEN
  - #9 le Site de Trotte-Lapin  
Commune de MOIRAX
  - #10 le Coteau de Peyroulet  
Commune de MONCRABEAU

- 3 sites ear**  
Espaces AGRICOLES Remarquables
- #1 le Conservatoire Végétal Régional d'Aquitaine  
Commune de MONTESQUIEU
  - #2 les Vergers à Tulipes agenaïses  
Communes de VILLEBRAMAR et BAZENS
  - #3 le Conservatoire National du Robinier  
Commune de BOUGLON

